

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Manganèse : tout va bien !

**AU** 1er semestre 2020, malgré un repli des cours, la production, les exportations et les ventes ont connu une hausse significative.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**M**ALGRÉ un contexte économique défavorable, la production nationale de minerais et d'agglomérés de manganèse a progressé de 43 % pour s'établir à 3,98 millions de tonnes, indique la direction générale de l'Économie et de la politique fiscale dans sa dernière note de conjoncture.

Cette embellie est consécutive du fait de la poursuite des progrès opérationnels, de la flexibilité introduite par la nouvelle approche modulaire du programme d'expansion de la mine de Moanda et des



Photo: DR/L'Union

### Un chargement du minerai de manganèse.

performances réalisées sur les autres gisements. Sous l'effet de la fiabilisation des équipements de transport, les exportations et les ventes externes de manganèse ont augmenté respectivement de 51,8 % et 48,9 %. Sur le plan financier, les ventes de manganèse ont généré un chiffre d'affaires 385,7 milliards de F CFA à fin juin 2020, en hausse de 6,4 % par rapport à la

même période en 2019, malgré le repli des cours de ce minerai de 21,9 % en moyenne au premier semestre 2020 (5 USD/dmtu contre 6,4 USD/dmtu en 2019). Au niveau de l'emploi, les effectifs ont progressé de 7,4 % à 2 125 agents permanents, pour une masse salariale de 25,7 milliards de F CFA.

Comilog\* 2e producteur mondial de manganèse, la compa-

gnie minière de l'Ogooué n'a pas échappé à l'impact de la pandémie sur ses indicateurs d'activité, en dépit de sa grande capacité de résilience. Son chiffre d'affaires a connu une baisse de 5,5 milliards de F CFA au 1er semestre par rapport à 2019, selon le communiqué de presse ayant sanctionné les travaux du conseil d'administration, tenu le mercredi 23 septembre, 2020

sous la présidence de Martial Rufin Moussavou.

Le chiffre d'affaires de Comilog s'est établi donc à 338,6 milliards de F CFA entre janvier et juin 2020, contre 344,1 milliards de FCFA l'année dernière. Au niveau de la production de manganèse, elle a atteint 2,8 millions de tonnes au 1er semestre 2020, soit 31 % de plus par rapport à l'année précédente.

## Pétrole : production en hausse, exportation en baisse

**LA** pandémie de la Covid-19 a eu un impact négatif sur l'activité pétrolière nationale au cours des 6 premiers mois de l'année avec, notamment, la chute de la demande mondiale et des cours du brut.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**A**fin juin 2020, la production nationale de pétrole brut s'est appréciée à 3 % par rapport à la même période en 2019, pour se situer à 5,6 millions de tonnes métriques (41,01 millions de barils). L'amélioration des rendements des champs matures et les bonnes performances du champ Simba expliquent cette embellie. A contrario, les exportations ont reculé de 6,4 % à 5,15 millions de tonnes métriques, en raison de la baisse de la demande mondiale, en lien avec la pandémie à coronavirus et les mesures barrières prises

par les gouvernements pour freiner sa propagation.

L'Asie reste la principale destination du brut gabonais, avec 77 % des exportations nationales. Les prix moyens du brut ont atteint 39,72 dollars le baril pour le Brent et 37,28 dollars le baril pour le panier de bruts gabonais. Ces niveaux représentent des baisses respectives de 39,8 % et 43,1 % en glissement annuel. La chute des prix est liée au ralentissement de la demande mondiale, accentué par la paralysie des transports. Le taux moyen de change du franc CFA par rapport au dollar s'est renforcé de 2,6 % à fin juin 2020 pour s'établir à 595,68 F CFA pour 1 dollar américain.

## Protection du patrimoine routier national : 15 agents des brigades mobiles sous serment

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

**L**E décret 289/PR/MEAT du 18 février 2011 fixant les conditions de gestion du patrimoine routier national stipule, en son article 31, que "les brigades mobiles sont composées d'agents assermentés...". C'est pour répondre à cette exigence légale que 48 agents du département ministériel en charge des secteurs précités ont prêté serment, jeudi dernier, devant le tribunal correctionnel de Libreville. En présence du ministre délégué aux Infrastructures et aux Transports, Brice Paillat. Il s'agit de la deuxième cérémonie du genre, après celle du 11 juillet dernier, qui avait concerné 22 agents de ces unités placées sous la responsabilité directe de la direction générale de l'Entretien des routes et aéroports (DGERA). Comme leurs devanciers, les nouveaux



Photo: DR

### Cette vague de 48 agents des brigades mobiles des Travaux publics entend se déployer dans les prochains jours sur le terrain.

assermentés ont la lourde charge de veiller à l'application des dispositions légales en matière de protection et de préservation du réseau routier national. Car, pour le gouvernement, il n'est plus question d'assister à la destruction du patrimoine routier gabonais sans réagir. Une mise en garde qui s'adresse à toutes les personnes transformant les routes en garages, celles qui y déversent les huiles de moteur ou les eaux usées, ou y mettent le feu. Elle s'adresse également aux sociétés qui, à cause de leurs divers travaux, font des tranchées

sur les voies de communication sans les remettre en l'état. Il faut rappeler que ces brigades mobiles sont chargées de la surveillance du réseau routier national et de constater tout acte de nature à porter atteinte à l'intégrité dudit réseau routier. À ce titre, elles prennent toutes les mesures conservatoires pour la cassation des atteintes au patrimoine routier national. À cet effet, elles établissent des procès-verbaux relatifs aux dégradations constatées, et procèdent, le cas échéant, à l'estimation du coût de remise en état de l'ouvrage dégradé.